



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
COINSINS

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023**

La Présidente Catherine FAUPEL ouvre la séance à 20h15.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023**
3. **Communications du Bureau**
4. **Préavis N° 005/2023** relatif à l'adoption du budget pour l'année 2024 :
 - a) présentation par la Municipalité
 - b) rapport de la Commission de Gestion et des Finances
5. **Préavis N° 006/2023** concernant la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 45'000.00 :
 - a) présentation par la Municipalité
 - b) rapport de la Commission de Gestion et des Finances
6. **Informations municipales**
7. **Divers et propositions individuelles**

1. Appel

L'appel fait constater la présence de 35 conseillères et conseillers. Le quorum est atteint. Vu ce qui précède, le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente prend note qu'une personne désire se faire assermenter et lui demande de se nommer clairement. Il s'agit de :

➤ M. Vincent MATTHEY

Cette personne est assermentée par la Présidente, conformément à la coutume et au règlement.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023

La lecture du procès-verbal n'est pas sollicitée et sans remarques des conseillers, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Communications du Bureau

Pas de commentaires.

4. Préavis N° 005/2023 relatif à l'adoption du budget pour l'année 2024 :

a) La Présidente donne la parole au Syndic Laurent BARDET qui propose de ne pas procéder à la lecture complète du préavis municipal. La proposition étant acceptée, seule la conclusion est lue en recommandant à l'assemblée d'accepter le préavis.

➤ Celui-ci nous informe que le budget prévoit un total des recettes de Fr. 3'835'200.- et un total des dépenses de Fr. 3'705'150.- dont résulte un excédent de revenus de Fr. 130'050.-.

b) La Présidente remercie la Municipalité et prie la Commission de Gestion et des Finances de porter à la connaissance des Conseillers leur rapport par l'intermédiaire de M. Alain VALENTINO.

La Commission constate un budget communal 2024 bénéficiaire, et ce malgré des amortissements directs budgétés pour un montant de CHF 94'000.

Les points relevés sont les suivants :

- *Impôts pers. Physiques – Revenu & Fortune* : baisse des revenus estimée par la municipalité en fonction des informations en leur possession,
- *Services Financiers – Fonds de péréquation* : diminution de la participation,
- *Complexe Bois-de-Chêne* : à la suite de la construction de nouvelles classes, les charges budgétées ont augmenté ainsi que la location des classes,
- *Plan des dépenses d'investissements 2024-2027* : sans relever d'observation particulière, la Commission recommande de maintenir l'équilibre financier,
- *Budget SIAEP Coinsins-Duillier pour 2024* : tenue simple et claire pour un budget qui se maintient.

➤ Ce rapport propose d'accepter le budget 2024 tel que présenté.

La Présidente Catherine FAUPEL remercie, ouvre la discussion et la clôt, personne ne demandant la parole.

Il est passé au vote :

Le Conseil général de Coinsins

Vu	le préavis municipal N° 05/2023 relatif à l'adoption du budget pour l'année 2024
Ouï	le rapport de la Commission de gestion et des finances,
Considérant	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

Décide

- 1) **d'approuver à l'unanimité
le budget 2024 tel que présenté**

5. Préavis N° 006/2023 concernant la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 45'000.00 :

- a) La Présidente donne la parole au Syndic Laurent BARDET qui, comme accepté en début de séance, procède uniquement à la lecture du titre et de la conclusion en recommandant à l'assemblée d'accepter le préavis.
- Le fonds régional pour une mobilité collective et innovante s'inscrit dans la continuité du précédent programme régional de réorganisation des transports publics débuté en 2010. Ce nouveau programme a aussi vocation de répondre aux besoins de la population locale et aux enjeux de la transition écologique et de mobilité. Il encourage le report modal vers des solutions de mobilité collective et accompagne les acteurs dans la mise en place de véhicules innovants et moins polluants.
- b) La Présidente remercie la Municipalité et prie la Commission de gestion et des finances de porter à la connaissance des Conseillers leur rapport par l'intermédiaire de M. Serge DURST.
- Ce rapport conclut à l'acceptation du préavis tel que présenté par la Municipalité.

La Présidente Catherine FAUPEL remercie, ouvre la discussion et la clôt, personne ne demandant la parole.

Il est passé au vote :

Le Conseil général de Coinsins

Vu	le préavis municipal N° 006/2023 relatif à la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 45'000.00,
Ouï	le rapport de la Commission de gestion et des finances
Attendu	que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

- 1) **d'autoriser à l'unanimité
la municipalité à engager le montant de CHF 45'000.00 sur 10 ans à
compter de 2024 jusqu'à 2034, équivalent à CHF 90.- x 500 habitants, au
titre de la participation communale au fonds régional pour une mobilité
collective et innovante.**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

- 2) **de prendre acte de la clause de sortie prévue** qui donne la possibilité de **quitter le programme pendant la période décennale, au plus tôt d'ici au 31 décembre 2028** (soit un minimum de 5 ans d'engagement), avec un effet après deux années civiles (1^{er} janvier 2031).

La Présidente Catherine FAUPEL remercie la municipalité et la Commission de gestion et des finances pour leur précieux travail sur les préavis présentés.

6. Informations municipales

La Municipale Marlyse PERROSET nous explique avoir participé récemment à l'Assemblée Générale de l'église protestante de Vich, Coinsins et Gland et nous communique que celle-ci lance un appel à candidature aux habitants, pour participer activement à l'activité de l'église de manière bénévole. Un autre message est adressé aux aînés afin de les informer qu'il reste des places pour le loto organisé le 13 décembre prochain.

La Municipale Gisèle MARTINEZ ROBA nous informe que la collecte des produits dangereux (engrais, peinture, etc.) est prévue pour mai 2024 et qu'un tout ménage sera envoyé.

Le Municipal Olivier MERMOUD nous explique que le PACom (Plan d'Affectation Communal, anciennement PGA), a pris du retard et que les habitants seront avisés avec affichage au pilier public d'ici l'été 2024. D'ici la finalisation de ce nouveau plan, il est souhaitable de le contacter pour toute nouvelle construction afin d'être conforme au nouveau plan d'affectation prévu.

Un appel à candidature est également lancé afin de pourvoir un poste de surveillant à l'école de Coinsins, quatre jours par semaine.

Le Municipal Serge CERATO annonce la prochaine présentation de deux préavis en 2024. L'un portera sur des travaux de rénovation du bâtiment des 4Vents et l'autre sur la rénovation du Complexe scolaire du Bois-de-Chêne. Le Syndic précise que les travaux de l'école seront échelonnés sur plusieurs années afin de ne pas procéder à la fermeture de l'école, ni déranger les élèves et leurs professeurs durant les cours.

Le Syndic Laurent BARDET nous fait part des points suivants :

- Concernant DEMEX, selon l'article paru dans la FAO mi-2023, le Syndic confirme à nouveau que la municipalité, malgré toutes les démarches effectuées, a été déboutée au Conseil Fédéral. Seuls les travaux d'emménagement ont commencé en automne 2023 et la dépose de terre est prévue courant 2024. A ce jour, aucune date précise ne peut être communiquée.
- Au nom de l'administration communale, le Syndic demande aux habitants de la patience pour la participation financière de la Commune aux énergies renouvelables. Il confirme que l'argent est déjà disponible dans le Fond Communal mais qu'un document doit encore être finalisé. Il rappelle également que la baisse d'impôt de 2 points doit permettre aux habitants d'entreprendre des travaux sans augmenter la participation de la Municipalité afin de ne pas engendrer une nouvelle augmentation d'impôts.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

- Concernant le curage de la baigne aux chevaux, les travaux ayant pu être effectués en octobre 2023, le Syndic confirme qu'il nous faut attendre un temps plus sec, pour enlever les monticules de terre entreposés à l'orée du bois. Le chemin menant au Bois-de-Chêne sera par la même occasion remis à son état d'origine. En attendant, des panneaux interdisent l'accès aux berges qui ont été utilisées pour procéder au curage.

Le Syndic Laurent BARDET remercie les conseillers pour leur présence régulière ainsi que les membres de la Municipalité pour leur travail. Il souhaite à toute l'assemblée ses meilleurs vœux de fin d'année.

Pour finir, il nous informe de l'engagement d'une nouvelle secrétaire municipale et par conséquent, du départ à la retraite de la secrétaire municipale Mme Bernadette RUCHONNET. Il nous explique que son départ est prévu pour le 30 avril 2024, après 28 ans au service de la Commune et ajoute : « *Merci Bernadette pour ton engagement sans faille au Contrôle des habitants dans un premier temps puis en tant que secrétaire municipale et greffière au Conseil Général.* »

7. Divers et propositions individuelles

M. Philippe SCHNEIDER demande s'il ne faudrait pas faire de la publicité pour louer plus souvent la salle communale afin de la rentabiliser. Le municipale Serge CERATO explique que comme le prix est plus élevé pour les personnes n'habitant pas la Commune, c'est normal qu'il y ait moins de demande. Ce prix plus élevé est justifié pour maintenir les locaux en bon état.

Mme Claudia MARTIN, étant intéressée de faire la formation sur l'utilisation du défibrillateur mis en place par la Commune, s'inquiète de ne pas avoir eu de nouvelles depuis le dernier Conseil en juin 2023. Le municipal Serge CERATO explique que n'ayant pas reçu d'autres inscriptions, le cours pour les habitants a été reporté. Il lui confirme cependant qu'elle sera conviée à la formation prévue pour les membres de la Municipalité, afin de ne pas attendre plus longtemps.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente remercie chaleureusement l'assemblée et félicite les Conseillers pour leurs présences régulières ainsi que les membres de la Municipalité pour leur engagement.

Remerciements tout particuliers à Mme Bernadette RUCHONNET, secrétaire municipale et greffière du Conseil Général pour la dernière fois ce soir.

La Présidente souhaite à toute l'assemblée, de belles fêtes de fin d'année et une bonne santé pour l'année à venir.

La séance est levée à 20h55.

La Présidente :



Catherine FAUPEL



La Secrétaire :



Gayle ADAMS